Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-200014967-20261029-2026_29-DE

DINAN AGGLOMÉRATION

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DINAN AGGLOMERATION
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 octobre, à dix-huit heures et trente minutes à la Salle des Arcades de la Mairie de Plélan le Petit, les membres du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale DINAN AGGLOMERATION, légalement convoqués le 19 octobre Juillet 2026, se sont réunis.

Présents : Mesdames ANDRE Florence, BOULOUX Chantal, GUILLOU Jacqueline, HERCOUET Marie Line, LEFEUVRE Anne Marie, PAVARD Martine et Messieurs RIVALLAN Fabrice, ROLLAND Benoit, SAILLARD Didier.

Excusés : Mesdames ALLEE Evelyne (pouvoir donné à Anne Marie LEFEUVRE), DENIS Nathalie (pouvoir donné à Marie Line HERCOUET) et Messieurs LECUYER Arnaud, DAUPHIN Jérémy.

Absents : -.

Secrétaire de séance : Monsieur GOUYETTE Mikaël, Directeur du CIAS

2026-29- EHPAD – AUTORISATION DE DEPENSE D'INVESTISSEMENT POUR L'ACQUISITION D'ECLAIRAGE LED

Rapporteur : Monsieur Fabrice RIVALLAN Vice-Président du CIAS

Le projet de réhabilitation du Bâtiment Principal comprend le relamping LED à la charge de l'établissement, afin de répondre aux normes environnementales et d'économie d'énergie.

Cette dépense doit être engagée dès 2026, afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge de 2500€ par le SCA dans le cadre d'un appel à projet.

Ainsi, suite aux devis effectués, le prestataire proposé fait apparaitre un devis d'un montant de 19 190,15€ pour l'achat du matériel qui sera installé par l'agent de maintenance de l'établissement, pour une évaluation financière faite au marché de Terre d'Armor Habitat dans le cadre de la réhabilitation à venir d'un montant de 39 294.00€

Le Conseil d'Administration après délibération, et à l'unanimité, Autorise :

- **La dépense d'investissement d'un montant de 19 190.15€ TTC pour l'acquisition du matériel nécessaire au relamping Led de l'établissement**
- **La signature du devis YESS de ce montant par Monsieur le Vice Président**

Délibération rendue exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture de Dinan et publication le

Fait à Plélan le Petit le 29/10/2026
Pour extrait conforme
Le Président Arnaud LECUYER

Le vice-président du CIAS
DINAN AGGLOMERATION